



TERMES DE REFERENCE

pour le recrutement d'un (e) **Consultant (e) international (e) Chargé(e) d'Appui**
aux cliniques juridiques

N° IC/067/FSI/2021

Date : 23/08/2021

I. Informations sur le poste

Pays : République Centrafricaine

Titre du poste : Consultant (e) international(e) en charge de l'appui aux cliniques juridiques

Lieu d'affectation : Bangui avec des déplacements dans les localités de provinces notamment **Bouar, Berberati, Nola, Carnot, Boda, Sibut, Bangassou, Bossangoa (République Centrafricaine)**

Type de contrat : Contrat individuel

Durée de la mission : **90 jours de travail effectifs repartis sur 4 mois (1^{er} Octobre 2021 – 21 Janvier 2022)**

Projet : Projet Etat de droit

Date de début de la mission : 20/09/2021

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site le <http://procurement-notices.undp.org/> ou à retirer au bureau du PNUD à Bangui/République Centrafricaine. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leurs offres (techniques & financières) de service par courriel en fichier séparé via l'adresse achats.cf@undp.org au plus tard le mardi 07 septembre 2021, à 12 h 00, heure de Bangui, en indiquant la référence N° IC/067/FSI/2021 (si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée). Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante : procurement.cf@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question.

II. Contexte et justification

L'accès à la justice et à l'aide légale ont toujours été un véritable défi en RCA. L'offre du secteur de la justice formelle – incluant notamment le pouvoir judiciaire et le Barreau centrafricain – est principalement centrée sur la capitale et manque de capacités et de ressources pour être effective et atteindre l'entier de la population. Comme conséquence, les droits des Centrafricaines et Centrafricains à des services de justice efficaces et de qualité, notamment à l'accès à l'information et à un accompagnement juridique, aux instances judiciaires et à une réparation rapide des préjudices subis, ne sont pas toujours garantis. Face à l'absence d'institutions fortes, indépendantes et capables d'administrer la justice, les services de justice et d'aide légale sont majoritairement fournis par une pluralité d'acteurs non-étatiques, tels que des chefs de quartiers, des chefs religieux, des leaders d'opinions et des organisations de la société civile.

En effet, le système de justice formelle centrafricain fonctionne encore sans un système d'assistance juridique et judiciaire, tel que prévu dans la loi n° 20.005 du 14 janvier 2020 portant organisation de l'aide légale en République centrafricaine. Notamment, le Barreau a une Commission d'Aide Légale mais pas très opérationnelle difficultés avocats de fournir une assistance juridique et judiciaire de qualité aux personnes vulnérables et de rendre compte au Conseil de l'Ordre du Barreau sur les dossiers qui leur sont confiés.

Dans ce contexte, le PNUD, ONU Femmes et la MINUSCA en partenariat avec l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC) et le Réseau des ONG pour la promotion et le respect des droits de l'Homme (RONGDH), appuient la mise en œuvre et l'opérationnalisation de cliniques juridiques à travers le projet d'« **Appui aux victimes et aux populations centrafricaines pour accéder à la justice et à la vérité** », financé par le Fond de Consolidation de la Paix (PBF). Ces cliniques offrent des services d'appui psychosocial, d'accompagnement juridique et d'assistance judiciaire aux populations.

En mars 2020, sept cliniques juridiques ont été ouvertes dans les localités de Sibut, Boda, Nola, Carnot, Berberati, Bouar et Bangassou, s'additionnant aux cliniques déjà opérationnelles à Bangui et Bossangoa où des assistants psychosociaux, juristes et avocats travaillent depuis 2019. En octobre 2020, cinq avocats supplémentaires ont été recrutés puis déployés dans les différentes cliniques. Ces avocats ont comme tâche principale de fournir des services d'assistance judiciaires aux personnes vulnérables ou sans ressources.

Tributaire de la situation sécuritaire et sanitaire due à la pandémie du COVID 19, les cliniques juridiques n'ont pas pu mettre en œuvre leurs activités suivant le chronogramme initialement convenu.

En effet, l'application des mesures barrières décrétées par le gouvernement afin d'endiguer la pandémie et surtout la dégradation de la situation sécuritaire dans les régions et même à Bangui ont freiné sensiblement le fonctionnement des cliniques juridiques.

Toutefois, après plusieurs mois de fonctionnement, des missions conjointe PNUD/MINUSCA/AFJC ont été organisées afin d'évaluer à mi-parcours le fonctionnement de chaque clinique juridique.

Le rapport général de cette évaluation est assorti de plusieurs recommandations dont notamment celui de renforcement de capacité des staffs des cliniques juridiques afin d'optimiser la qualité des services fournis aux populations.

En outre, à la suite du décès tragique de la Présidente exécutive de l'AFJC survenu le 25 juin dernier, la structure s'est retrouvée fragilisée et se confronte à un réel problème de leadership et de suivi des activités sur le terrain.

C'est pourquoi afin de s'assurer le bon fonctionnement de ces cliniques, de garantir des résultats probants en termes d'assistance judiciaire et la qualité et la pérennité de leurs activités, il est apparu nécessaire qu'un consultant (e) soit recruté (e) pour une durée de 90 jours.

Ce (cette) dernier (e) devra effectuer des déplacements dans les régions (08 villes) pour aider les staffs à s'améliorer et pour collecter toutes informations utiles.

III. Attributions et responsabilités du/de la Consultant (e)

Le (la) consultant (e) chargé (e) d'appui aux cliniques juridiques travaillera sous la supervision directe du Conseiller Technique Principal (CTP) et du Spécialiste Justice.

Il (elle) effectuera toutes les tâches incombant à sa fonction et plus spécifiquement, il/elle sera chargé(e) de :

1. Développer des stratégies adéquates afin d'appuyer chaque clinique juridique de sorte que celle-ci renforce ses résultats en termes d'aide juridique et d'assistance judiciaire ;
2. Assurer les formations aux staffs des cliniques juridiques dans chaque service dans les méthodes de gestion quotidienne et d'accompagnement des bénéficiaires ;
3. Appuyer les staffs à améliorer la qualité de leurs rapports d'activité : améliorer les compétences de reporting en vue de faciliter le suivi des dossiers ;
4. Assurer la mise en œuvre des outils de suivi et de collecte des données utiles des cliniques juridiques ;
5. Collecter et documenter toutes les leçons apprises y compris au sein de la permanence juridique à l'UMIRR ;
6. Collecter et documenter tous les indicateurs nécessaires et utiles aux objectifs du Groupe thématique 3 de la Politique sectorielle de justice, et notamment pour la mise en œuvre de la loi sur l'aide légale ;
7. Réaliser toutes autres tâches sur la demande du PNUD ou de la MINUSCA en lien avec les attributions de sa fonction ;
8. Identifier les perspectives et le rôle que pourrait jouer les cliniques juridiques dans le cadre de l'accès à la justice transitionnelle, précisément à la Commission Vérité Justice Réconciliation et Réparation ;
9. Proposer des pistes pour une stratégie de pérennisation en cas de diminution et/ou arrêt du financement d'appui aux cliniques juridiques.

IV. Méthodologie

La consultation se déroulera sur une période 90 jours de travail effectifs, repartis sur une base de environ 07 jours de présence physique dans chaque clinique dans les villes suivantes : Bangui, Sibut,

Bouar, Bossangoa, Carnot, Berberati, Nola, Boda et Bangassou (dépendant de la situation sécuritaire et de l'accessibilité).

Les frais d'arrivée et de départ de Centrafrique ainsi que les déplacements sur le terrain seront à la charge du PNUD.

Le (la) consultant(e) international(e) fournira une proposition de méthodologie dans son offre, précisant son approche, le chronogramme de la consultation et un plan de mise en œuvre sur la démarche adéquate à adopter pour mener à bien les appuis utiles aux cliniques juridiques.

Les activités de la consultation seront appuyées par les équipes du PNUD, en collaboration avec la MINUSCA et ONU Femmes, dans le cadre du Projet PBF.

V. Livrables dus dans le cadre de la mission

1. Proposition du plan de travail et méthodologie (20% du paiement)
2. Rapports des sessions de mentoring et des missions effectuées ; (30% du paiement)
3. Elaboration des guides des rôles et de suivi des cas pour le compte des deux services composant les cliniques juridiques (service psycho social et service juridique) ; et actualisation du manuel pratique des parajuristes ; (40% du paiement)
 - Rapport administratif final (10% du paiement).

V. IMPACTS DES RESULTATS

Les résultats clés attendus de la consultance sont les suivants :

- Les staffs des cliniques juridiques sont mieux outillés pour assurer des services de qualité et gérer efficacement leurs activités y compris dans les techniques de rapportage ;
- Les rapports des cliniques juridiques sont mieux renseignés avec des données fiables ;
- Les données statistiques de l'aide légale à travers les cliniques juridiques sont rendues disponibles en appui à la politique sectorielle de la justice ;
- Les leçons apprises et les recommandations sont partagées dans l'optique d'assurer la pérennisation des cliniques juridiques et la mise en œuvre de la loi sur l'aide légale.
- La complémentarité des cliniques et leurs interventions en appui à la CVJRR sont assurées ;
- Contribution pour un plan d'action afin d'assurer l'appui à la mise en œuvre de la loi sur l'aide légale par les cliniques juridiques ;
- Le manuel pratique des parajuriste est actualisé ;
- Chaque service des cliniques juridique dispose d'un guide pratique de fonctionnement.

VI. COMPETENCES REQUISES

Le (la) consultant (e) international (e) retenu(e) pour effectuer cette mission devra disposer des qualifications suivantes :

Formation :

- *Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Maitrise/Master en droit, sciences sociales, relations internationales ou toute autre discipline pertinente.*

Expérience de travail

Pour être retenu (e) le/la candidat (e) devra disposer du référentiel d'expériences minimales suivantes :

- *Expérience professionnelle consolidée dans le domaine de l'accès à la justice/ aide légale/ VSBG/ la justice transitionnelle et des droits humains telle que documentée par un minimum de 2 (deux) missions pertinentes ;*
- *Expérience professionnelle pertinente de mise en œuvre d'approches de promotion de l'accès à la justice dans le cadre de politiques sectorielles et/ou de lois d'aide légale dans un pays en crise telle que documentées par au minimum 2 (deux) missions concluantes ;*
- *Une connaissance du contexte de la République Centrafricaine serait un atout.*

Langue

- *Excellente maîtrise du français écrit et parlé.*

Compétences de base

- *Connaissances approfondies dans les questions d'aide légale et d'accès à la justice des populations*
- *Connaissance du contexte centrafricain et de sa particularité ;*
- *Disponibilité et capacité à effectuer des missions sur terrain dans les localités où sont situées les cliniques juridiques en véhicules ou en avion le cas échéant ;*
- *Expérience dans un contexte de post-conflit et de pays en voie de développement, en particulier dans la collaboration avec les autorités nationales, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers.*

Compétences liées aux Nations Unies :

- *Démontre son intégrité par le respect des valeurs et de l'éthique des Nations Unies ;*
- *Promeut la vision, la mission et les buts stratégiques des Nations Unies ;*
- *Respecte les différences culturelles, de genre, de religion, de race, d'âge et de nationalité ;*
- *Traite ses collègues équitablement et sans favoritisme.*

Compétences liées au poste :

Expertise technique : Démontre sa compétence technique dans le domaine d'expertise requis ; Fait preuve d'une capacité à comprendre son environnement, sur le plan organisationnel et stratégique ; transmettre sa connaissance à travers tout support approprié (note, présentation orale, etc.), proposer des options programmatiques et offrir des solutions pragmatiques aux défis rencontrés ;

Capacité d'analyse et de synthèse : Excellente capacité à analyser une situation et à en transmettre la synthèse. Aptitude à articuler des options et faire des recommandations basées sur une analyse circonstanciée ;

Capacité de développer des études avec des plans d'action : Excellente capacité dans le développement de plans d'action des cliniques juridiques, de formulation des objectifs stratégiques liés à la Politique Sectorielle de la Justice et de les traduire en objectifs opérationnels ;

Capacités de rédaction : Excellentes capacités rédactionnelles en français ;

Travail en équipe : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec le supérieur hiérarchique, les collègues du projet et du Bureau Pays du PNUD, de la MINUSCA et d'ONU Femmes, les staffs des cliniques juridiques, les partenaires nationaux ainsi que toute autre personne concernée par le projet, et capacité à maintenir de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité ;

Communication : Démonstre de bonnes capacités de communication orale et écrite ; cela inclut notamment la capacité à rédiger des rapports et faire des présentations orales ; transmettre des positions institutionnelles sur des questions difficiles ;

Maîtrise personnelle : Aptitude à travailler sous pression dans un environnement complexe et évolutif. Capacité à travailler de façon impartiale, avec tact et discrétion ;

Une forte disponibilité pour des séjours et déplacements dans les cliniques juridiques en provinces dans une situation sécuritaire très volatile.

VII. DOCUMENTS DE COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront envoyer un dossier de soumission comprenant les pièces suivantes :

1. Une proposition technique justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux différentes tranches des paiements ;
2. Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de la consultance ou ceux similaires ainsi qu'un minimum de trois (3) références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation). Le PNUD se réserve le droit de procéder à la vérification des informations ainsi fournies;

NB : En raison du contexte sécuritaire particulier d'une des provinces de la zone de la consultation, il sera requis du/de la candidat (e) retenu (e) un certificat BSAFE, qu'il/elle devra passer préalablement à son déploiement au cas où il/elle ne serait pas titulaire de cette certification.

3. Une proposition financière.
Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (honoraires/jour de travail, communication, etc.).

Les candidatures non conformes, c'est-à-dire celles qui sont incomplètes ou dont le contenu ne répond aux exigences minimales ci-dessus de qualification, compétences et expériences, seront rejetées donc non soumises à l'évaluation.

VIII. EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des offres techniques et l'évaluation des offres financières.

Dans une première partie sont ouvertes et évaluées les offres techniques. Dans une deuxième partie sont ouvertes et évaluées les offres financières des candidat(e) s dont les offres techniques sont jugées techniquement qualifiées.

L'évaluation des offres financières est faite suivant la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30

L'adjudication du marché sera faite au/à la candidat (e) suivant la méthode combinée, soit à l'offre dont le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) est le plus élevé et qui accepte les conditions générales du PNUD.

IX. Les propositions techniques

Les propositions techniques sont évaluées sur la base des critères de compétence et de qualification définis dans les termes de référence.

Seront jugées techniquement qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

X. Les propositions financières

Le/la candidat (e) fait sa proposition financière suivant le modèle présenté ci-après dans le même format aux fins de comparaison des offres.

Seules les offres financières des candidat (e) s techniquement qualifié (e)s seront évaluées.

Exemple de présentation de l'offre financière :

Désignation	Unité	Quantité	Montants
Honoraires	Homme/jour		
Billet d'avion aller retour du lieu de résidence à Bangui	Unité		
Frais de vie (DSA) pour le séjour sur le terrain en RCA	Homme/jour		
Frais transport déplacement en ville	Jour		
Frais de communication (téléphone et internet)	Forfait mensuel		
Autre frais s'il y'a, à préciser	Définir		

Dans le cadre de la réalisation des missions attendues aux termes des présents TDR, les seules facilités que le PNUD pourra accorder aux consultants est l'usage de ses locaux. Tous les autres frais, y compris ceux de transport en ville et, le cas échéant sur le terrain, seront à la charge du consultant et devront faire partie de ses coûts.

A. Critères d'évaluation des candidatures :

La sélection sera faite sur la base de critères d'évaluation d'une offre technique (70%) et d'une offre financière (30%).

Les candidats qui auront plus de 70% des points seront retenus pour l'étape suivante. Le tableau des critères techniques :

XI. Critères d'évaluation

Évaluation technique		
Critère d'évaluation		Note maximale attribuable
1.	Qualification diplôme <i>Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Maitrise/Master en droit, sciences sociales, relations internationales ou toute autre discipline assimilée</i>	10
2.	Expérience requises <i>Expérience minimale de 2 (deux) mission pertinentes, documentées des études dans le domaine de l'accès à la justice/ aide légale/ VSBG/ la justice transitionnelle et des droits humains : 15 points</i> <i>Expérience minimale de 2 (deux) missions pertinentes dans un pays en crise portant sur la mise en œuvre d'approches de promotion de l'accès à la justice dans le cadre de politiques sectorielles et/ou de lois d'aide légale, notamment en termes de mission de nature, d'objectifs et de complexité similaires. : 15 points</i>	30
3	Connaissance du contexte de la Centrafrique en relation avec l'objet de la mission	15
4	Compétences rédactionnelles dans le cadre des études en Français	10
5	Expérience de travail avec les Nations Unies notamment sous le rapport des valeurs UN	5
6	La note conceptuelle fait ressortir une bonne compréhension de la mission dans ses objectifs global et spécifiques, son contexte, dont les parties prenantes et le délai de sa mise en œuvre : 10 La méthodologie de travail propose est claire et précise, est cohérente dans ses parties, pertinente dans la réalisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques et le contexte du projet avec un plan de travail et un chronogramme adaptés au délai de la mission - Pertinence et clarté de l'approche : 15 points ; - Cohérence dans la réalisation des objectifs principal et spécifiques/intermédiaires et finaux : 10 - Adéquation du plan de travail et du chronogramme : 5 points	30
Total		100

XII. Calendrier des livrables et paiements

Les paiements, basés sur des livrables dûment validés, seront effectués ainsi qu'il suit :

Tranche de paiement	Conditions de paiement, échéances des livrables	Montant
Tranche 1 :	5 jours de travail effectifs de travail pour compter de la date de démarrage de la mission. Le rapport de démarrage de la mission est disponible et validé par la Coordination du projet	20% du montant total du contrat ou alors paiement de la totalité du billet d'avion aller/retour et de 30 jours de frais de vie.
Tranche 2	30 jours de travail effectifs après la date de validation du rapport de démarrage de la mission. Le premier rapport intermédiaire de mission comprenant l'état de la réalisation de 9 points des attributions de la mission, ceux-ci devant être réalisés au minimum à hauteur de 30%, est disponible et validé par la Coordination du projet.	25% du montant total du contrat
Tranche 3	30 jours de travail effectifs après la date de validation du premier rapport intermédiaire de mission. Le deuxième rapport de la mission comprenant l'état de la réalisation des 9 points des attributions de la mission, ceux-ci devant être réalisés au minimum à hauteur de 55%, de consultance est disponible et validé par la Coordination du projet	25% du montant total du contrat
Tranche 4	15 jours de travail effectifs après la date de validation du troisième rapport intermédiaire de mission. Le rapport provisoire devant, au besoin être soumis à la revue/validation d'un Comité Technique ou d'un atelier est disponible et validé par la Coordination du Projet.	15%
Tranche 5	15 jours de travail effectifs après la date de validation du quatrième rapport intermédiaire de mission. Le rapport final de mission consolidé intégrant l'ensemble des observations et/ou recommandations des instances de revue est disponible et validé par la Coordination du projet	15% du montant total du contrat